



ÉGLISE de LIÈGE

100^e année • n°1 • Janvier-Février • Januar-Februar 2022



Mot de l'Évêque
.....
**Le synode, ou le chemin
parcouru ensemble**

Wort des Bischofs
.....
**Die Synode oder der
gemeinsam zurückgelegte Weg**

Photo : © Diocèse de Liège



Le synode, ou le chemin parcouru ensemble

.....
Chers Frères et Sœurs,

L'année 2022 nous incite à préparer le synode sur la synodalité de 2023. Le pape François, évoquant l'étymologie du mot « synode », souligne qu'un synode est un « chemin parcouru ensemble », avant d'être une assemblée réunie pour déboucher sur des décisions.

C'est pourquoi le Pape nous invite tous à nous rencontrer pour creuser ensemble notre vie en Église et nos préoccupations personnelles. Il s'agit de nous épauler mutuellement pour vivre ensemble la fraternité, la responsabilité et l'engagement : « communion, participation, mission » sont les maîtres mots de cette démarche.

Pour vivre cela en profondeur, notre équipe diocésaine du synode nous a préparé un questionnaire, qui demande

d'être creusé dans chaque équipe pastorale et plus largement dans tout groupe de vie. Nous nous unissons à l'Église universelle pour ce cheminement communautaire dans l'écoute et dans la découverte de l'autre, en vue de mieux communiquer l'évangile et l'esprit évangélique.

L'Épiphanie, fêtée ce 2 janvier, nous montre ainsi des pas parcourus : « des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem et demandèrent : *“Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? Nous avons vu son étoile à l'orient et nous sommes venus nous prosterner devant lui”*. » Les mages sont des gens qui se mettent en marche et qui suivent une étoile. *« Quand ils virent l'étoile, ils se réjouirent d'une très grande joie. Ils entrèrent dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie*



Lancement du Synode sur la Synodalité le 17 octobre 2021



© Diocèse de Liège

sa mère ; et, tombant à ses pieds, ils se prosternèrent devant lui ». Ces pas des mages, qu'ils soient aussi nos pas pour 2022. Mettons nos pas dans les leurs et sachons regarder l'étoile qui nous guide ! Croyons dans le Christ qui est lumière pour notre vie !

Je vous souhaite donc une bonne année 2022 sur ce chemin communautaire, après les épreuves qui nous sont arrivées en 2021 : *Ine bone annèye à turtot !*

*† Jean-Pierre Delville,
votre évêque*

Die Synode oder der gemeinsam zurückgelegte Weg

.....

Liebe Brüder und Schwestern,

Das Jahr 2022 lädt uns ein, die Synode über die Synodalität im Jahr 2023 vorzubereiten. Papst Franziskus verweist auf die Etymologie des Wortes "Synode" und betont, dass eine Synode zunächst ein "gemeinsam zurückgelegter Weg" ist. Erst dann spricht man von einer Versamm-

lung, die zusammenkommt, um Entscheidungen zu treffen.

Deshalb lädt der Papst uns alle ein, uns zu treffen, um gemeinsam unser Leben in der Kirche und unsere persönlichen Anliegen zu vertiefen. Es geht darum,



Bischof Jean-Pierre Delville im Gruppengespräch beim Synodenstart in Lüttich

dass wir uns gegenseitig unterstützen, um gemeinsam Brüderlichkeit, Verantwortung und Engagement zu leben: "Gemeinschaft, Teilnahme, Mission" sind die Schlüsselbegriffe dieses Prozesses.

Um dies in der Tiefe zu erleben, hat unser diözesanes Synodenteam einen Fragebogen vorbereitet, der in jedem Pastoralteam und im weiteren Sinne in jeder Lebensgruppe bearbeitet werden soll. Wir vereinen uns mit der Weltkirche auf diesem gemeinschaftlichen Weg des Zuhörens und der Entdeckung des Anderen, um das Evangelium und den Geist des Evangeliums besser zu vermitteln.

Das Fest der Erscheinung des Herrn, das am 2. Januar gefeiert wird, zeigt uns bereits zurückgelegte Schritte auf: *"Da kamen Sterndeuter aus dem Osten nach Jerusalem und fragten: 'Wo ist der neugeborene König der Juden? Wir haben seinen Stern aufgehen sehen und sind gekommen,*

um ihm zu huldigen". Die Weisen aus dem Morgenland sind Menschen, die sich auf den Weg machen und einem Stern folgen. *"Als sie den Stern sahen, wurden sie von sehr großer Freude erfüllt. Sie gingen in das Haus und sahen das Kind und Maria, seine Mutter; da fielen sie nieder und huldigten ihm"*. Mögen diese Schritte der Weisen aus dem Morgenland auch unsere Schritte im Jahr 2022 sein. Lasst uns ihren Schritten folgen und schauen wir auf den Stern, der uns führt! Lasst uns an Christus glauben, der das Licht für unser Leben ist!

Ich wünsche Ihnen also ein gutes Jahr 2022 auf diesem gemeinschaftlichen Weg, nach den Prüfungen, die uns 2021 widerfahren sind: Frohes neues Jahr!

*t Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof*

Janvier – Januar 2022

1	Liège, 16h	Marche de la Paix
5	Houthem (Pays-Bas), 10h	Célébration eucharistique
10-11	Evron (France)	Visite à la Communauté Saint-Martin
13	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
14	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
18	Liège, 14h	Commission diaconale
19	Liège, 9h45	Chapitre cathédrale
20	Banneux, 17h	Conférence <i>Pro Petri Sede</i>
21	Résidence, 10h	Bureau du Conseil presbytéral
	Cathédrale, 19h	Veillée œcuménique
24-25	Brialmont	Session du Conseil épiscopal
26	Liège, 9h45	Conseil de Fabrique cathédrale
	Liège, Maison de l'Enseignement, 20h	AG du CoDiEC (Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique)
27	UCL, Faculté de théologie, 9h30	<i>Journée pastorale</i>
29	Chemin Neuf, Mehagne, 15h	Intervention – weekend Emmaüs
31	Séminaire, 10h	Journée PAD (Prêtres accueillis dans le diocèse)

Février – Februar 2022

1 ^{er}	Visioconférence, 9h30	CMVP (Commission Ministère et Vie des Prêtres)
2	Spa-Nivezé, 11h	Intervention lors de la Session diocésaine
	LLN, 15h	Séance académique Doctorats Honoris Causa
3	Bruxelles, 14h30	Commission épiscopale diaconie
4	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
5	Namur, 9h30	AG CIL (Conseil interdiocésains des laïcs)

7-13	Rome	Visite Ad Limina
14	Grâce-Hollogne, 20h	Forum Œcuménique
15	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
17	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
18	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
19	Verviers, 18h	Confirmations
22	Liège, 14h	ASBL Evêché
23	Séminaire de Namur, 9h30	Journée de rencontre des séminaristes
24	Tournai, 10h	Rencontre des évêques francophones
27	Oreye, 10h30	Confirmations

Fabriques d'église

I. Vœux

.....

Après une année 2021 plutôt anxieuse avec la suite de la pandémie et, pour certains, avec les terribles conséquences des graves inondations de juillet, nous ne pouvons qu'espérer une année 2022 plus sereine.

Mais déjà en 2021, nos églises ont repris leurs offices et célébrations, nos fabriciens ont relancé leurs projets. Votre travail n'a pas faibli et notre nouvelle équipe s'est attelée à vous accompagner et vous aider.

Pour plusieurs fabriques, le renouvellement progressif des conseils avec la recherche de fabriciens plus jeunes est en cours. La collaboration entre fabriques par « plateforme » ou « fusion » est réfléchi, voire mise en œuvre dans pas mal de communes. La tâche n'est pas aisée mais demeure pleine d'espoir.

Notre équipe au service des fabriques vous souhaite à tous et à vos familles une nouvelle année 2022 plus heureuse.

II. De l'importance de TOUJOURS convoquer le bourgmestre aux réunions du conseil

.....

Suite à quelques cas vécus bien malheureux, nous insistons que vous respectiez strictement la législation et que, lors des convocations à vos réunions de conseil, vous adressiez une invitation systématiquement à tous vos membres élus et de droit, à savoir votre curé et surtout le bourgmestre de la commune où est située votre église paroissiale, même si le bourgmestre ou son représentant ne vient jamais.

La tutelle du gouverneur a récemment annulé des décisions de l'une ou l'autre de nos fabriques (et des bud-

gets avec dotation communale !) pour la simple raison que la fabrique n'avait pas convoqué le bourgmestre ou n'a pas pu prouver qu'elle l'avait fait.

La méthode de convocation prévue dans l'ancienne législation (« le dimanche précédent au prône de la grand-messe ») a évolué par l'usage : il est désormais convenu, par analogie avec la législation communale, de convoquer par écrit 7 jours francs avant la date du conseil, l'écrit pouvant être un courrier électronique.

III. Comptes 2021 : instructions et planning de dépôt à l'évêché

.....

Vous avez reçu mi-décembre nos traditionnelles instructions pour la clôture des comptes 2021, ainsi que le planning de dépôt des comptes fabrique par fabrique. Notre souhait de simplifier les procédures en les digitalisant au maximum n'est pas aussi évident à mettre en œuvre pour les comptes que pour les budgets, comme nous l'avons initié pour les budgets 2022 et les modifications budgétaire 2021 en acceptant les envois

par courriel. L'obligation de transmettre les pièces comptables et les extraits de compte fait que le volume à digitaliser et son traitement ne sont pas évidents. Nous réfléchissons pour l'avenir comment améliorer les procédures. Les fabriques qui utilisent le logiciel *Religiosoft* peuvent volontiers attacher à leur ligne d'encodage une version en format PDF des factures et autres pièces comptables, ce serait un début de simplification. Donc jusqu'à

nouvel ordre, le dépôt en version papier du compte et de toutes ses annexes, y compris toutes les pièces, est toujours en vigueur.

À propos des mandats de paiement, l'évêché ne les demande plus, mais certaines communes l'exigent encore.

IV. Indexation des salaires depuis octobre 2021

La périodicité de publication du Bulletin officiel ne nous a pas permis de vous transmettre plus tôt l'informa-

tion et le traditionnel tableau d'indexation des salaires en vigueur depuis le 01/10/2021. Voici chose faite.

SALAIRES MENSUELS DES SACRISTAINS et ORGANISTES (40h/sem)

A partir du 1er octobre 2021

Base : 203,99 %

Nb d'heures par semaine	Base 100% Euros	Révisions quinquennales en fonction de l'expérience				
		0 an Euros	+ 5 ans Euros	+ 10 ans Euros	+ 15 ans Euros	+ 20 ans Euros

Rémunération mensuelle à appliquer :

SACRISTAIN

1 heure / sem	20,64	44,32	48,76	53,63	59,00	64,89
---------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(SACRISTAIN)-ORGANISTE non diplômé

1 heure / sem	22,04	47,32	52,05	57,26	62,98	69,28
---------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(SACRISTAIN)-ORGANISTE diplômé

1 heure / sem	22,74	48,82	53,70	59,07	64,98	71,48
---------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(SACRISTAIN)-ORGANISTE - Lauréat ou 1er prix d'orgue

1 heure / sem	24,13	51,82	57,00	62,70	68,97	75,86
---------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Méthode préconisée pour le calcul du montant annuel des employés

Ex : Sacristain sans ancienneté prestant 14h par semaine
 $44,32 \text{ €} \times 14 \text{ h par semaine} \times 12 \text{ mois} = 7.445,76 \text{ €}$

Ex : Organiste diplômé prestant 5 h par semaine et ayant 11 années d'ancienneté (donc 2 quinquennales)
 $59,07 \text{ €} \times 8 \text{ h par semaine} \times 12 \text{ mois} = 3.544,20 \text{ €}$

Ouvriers : (nettoyeur-euse), base 40h/sem, adapté au 30/08/2021:

- Salaire horaire minimum garanti = 9,6718 €
- Salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 19 ans et qui comptent une ancienneté d'au moins 6 mois au service de la Fabrique = 9,9285 €
- Salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 20 ans et qui comptent une ancienneté d'au moins 12 mois au service de la Fabrique = 10,0425 €

V. Marchés publics : nouveaux seuils européens applicables au 01/01/2022

.....

Comme tous les deux ans, les seuils de publicité sont révisés.

<i>Montant du marché (HTVA)</i>	<i>Mode de passation</i>	<i>Procédure à appliquer</i>
< 30.000 Travaux, fournitures et services	Procédure négociée* sans publication préalable. Marché conclu par simple facture acceptée	3 demandes de prix par email ou 3 consultations de sites internet ou de brochures suffisent.
>30.000 et < 140.000€ Travaux, fournitures et services	Procédure négociée* sans publication préalable	La fabrique choisit à qui demander une offre (au moins 3 demandes); Cahier spécial des charges obligatoire.
< 750.000€ Travaux uniquement	Procédure négociée* avec publication préalable ; Procédure concurrentielle**	Cahier spécial des charges et publication de l'appel d'offre ouvert à tout opérateur économique.

>750.000€ et <5.382.000€ Travaux	>140.000€ et < 215.000€ Fournitures et services	Procédure avec publication belge	Cahier spécial des charges Publication de l'appel d'offre ; Pas de négociation possible.
>5.382.000€ Travaux	> 215.000€ Fournitures et services	Procédure avec publication belge et européenne	Cahier spécial des charges Publication belge ; Publication européenne en plus.

* *Procédure négociée* : la loi permet la négociation préalable : discussion des conditions du marché entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires.

** *Procédure concurrentielle* : tout opérateur économique intéressé peut participer en réponse à un avis de marché, mais seuls les candidats sélectionnés peuvent présenter une offre.

VI. Rappel de nos coordonnées de service

.....

Pour rappel, nous vous prions de ne plus adresser ou déposer vos envois à l'ancienne adresse Rue des Prémontrés, mais bien au **25, rue de l'Evêché à 4000 Liège.**

Merci aussi d'utiliser notre adresse courriel générique du service, plutôt que les adresses individuelles ; à savoir :

service.fabriques@evechedeliege.be.

Notre service, résolument à votre service !

Philippe Lamalle

Le calendrier du fabricant - Année 2022

Dimanche 2 janvier*	Séance ordinaire du conseil de fabrique Approbation des comptes – gestion patrimoniale.
=> Lundi 24 janvier	Début du dépôt des comptes 2021 à l'évêché (cf. timing envoyé au trésorier et sur le site du diocèse).
Dimanche 6 mars*	Séance ordinaire du conseil Présentation des comptes 2021 par le trésorier au conseil pour les fabriques dont le dépôt des comptes est postérieur au mois de février.
Dimanche 3 avril*	Séance ordinaire du conseil Finalisation des comptes 2020 pour ceux qui ne les auraient pas encore rendus. Élections : en 2022 pas de renouvellement de moitié. Désignation aux fonctions (président et secrétaire) au sein du conseil de fabrique, + renouvellement du mandat le plus ancien au sein du bureau des marguilliers et désignation aux fonctions (président - secrétaire - trésorier) au sein du bureau (cf. article EDL 3-4/2017).
Lundi 25 avril	Date limite légale de dépôt des comptes 2021 à l'évêché et au conseil communal, avec tous les justificatifs.
=> Lundi 27 juin	Début du dépôt des budgets 2023 à l'évêché
Dimanche 3 juillet*	Séance ordinaire du conseil Établissement du budget 2023 (pour les fabriques dont le dépôt de budget est prévu après juillet).
Mardi 30 août	Date limite légale de dépôt des budgets 2023
Dimanche 2 octobre *	Séance ordinaire du conseil Établissement et approbation de la dernière modification budgétaire.
Samedi 15 octobre	Date extrême recommandée pour le dépôt de la dernière modification budgétaire 2022.

* ou à une date rapprochée

RAPPELS :

1. Les membres de droits (desservant et le bourgmestre, ou son représentant) doivent être invités à toute réunion ordinaire du conseil de fabrique, au moins 8 jours à l'avance, avec mention de l'ordre du jour.
2. En cas de changement de président et/ou de trésorier, veillez à apporter ces modifications à la banque carrefour.
3. Toute délibération ayant un impact financier non repris au budget doit être envoyée pour information à la commune dans les 10 jours de son adoption.
4. Toutes les opérations civiles, l'acceptation de dons et legs, les marchés de travaux, services, fournitures doivent être préalablement soumises à l'autorité diocésaine.

Rapport annuel de l'Église catholique

.....

Solidarité et engagement au cours d'une année 2020 parfois difficile

Le quatrième rapport annuel de l'Église catholique en Belgique est paru le 17 novembre 2021. Il revient sur l'année 2020. En conséquence, les trois premières parties sont explicitement en lien avec la crise sanitaire : le travail des aumôniers et aumônières actifs dans le secteur des soins, l'aide apportée aux pauvres et aux personnes vulnérables et l'impact des confinements sur la pratique religieuse. Comme l'écrit le Cardinal dans sa préface, ce rapport annuel nous invite à constater aussi la solidarité et l'engagement, le bien réalisé et ce qui fut porteur d'espérance au cours de cette année 2020 parfois si sombre. La quatrième partie présente les chiffres clés de l'Église et comme les années précédentes, quelques mouvements catholiques.

Éloge des aumôniers et aumônières actifs dans le secteur des soins

Pour cette année 2020, où les efforts déployés dans le secteur de la santé furent importants, le rapport se focalise sur la plus-value apportée par la pastorale de soins. Dans les hôpitaux, les maisons de repos et maisons de



repos et de soins, dans les institutions pour personnes handicapées, 550 aumôniers et aumônières (68 % de femmes) sont actifs ainsi que 4.584 bénévoles (dont le travail représente 55.044 heures de bénévolat/mois). Malgré les contacts restreints, ils prirent des initiatives pour rester en contact avec les aînés, les malades, les mourants et les familles en deuil. Dans leur introduction, M^{gr} Vanhoutte et M^{gr} Hudsyn, évêques référendaires pour la pastorale de la santé, expriment leur souhait de voir cette contribution essentielle à la société recevoir **une plus grande reconnaissance**.

Le rapport annuel présente également le 'Spiritwijzer': moyen concret destiné aux visiteurs de malades, au personnel infirmier et aux collaborateurs



des centres de soins résidentiels... pour les rendre attentifs dans leurs contacts personnels, aux questions concernant la vie et le sens du vécu.

L'instrument a été introduit en Flandre (7.600 exemplaires distribués) et constitue aussi le modèle pour le nouveau service 'Spiritual Care' qui fut instauré en janvier 2020 pour la Belgique francophone.

Plus de générosité

L'Église fut proche des personnes par l'intermédiaire des aumôniers et aumônières dans le secteur de la santé mais aussi par l'engagement des bénévoles qui s'investissent auprès des pauvres, des sans-abris et des autres personnes vulnérables. Toutes les organisations contactées confirment une augmentation des besoins pour l'année 2020. **L'Association Saint-Vincent de Paul** (300 sec-

tions locales, 5.800 bénévoles) a vu sa demande d'aide alimentaire augmenter d'environ 10 %. Les confinements obligèrent les organisations à adapter leur mode de fonctionnement, mais aussi à faire preuve de créativité dans les distributions de colis alimentaires.

Les besoins augmentèrent et la solidarité ne s'est pas fait attendre. À de nombreux endroits et à la faveur d'une plus grande disponibilité, de nouveaux bénévoles se présentèrent dans le souci de faire une action ayant du sens pour leurs concitoyens. En ce qui concerne les organisations caritatives, il est remarquable de constater que celles actives à l'étranger (Entraide & Fraternité et Caritas international) ont vu leurs revenus baisser par rapport à 2019 alors que celles actives sur le plan local ont vu leurs revenus augmenter de manière significative – pour l'Action Vivre Ensemble, par exemple, une croissance de 19 %.

Impact des confinements

Les restrictions et confinements instaurés en 2020 ont affecté l'Église comme les autres secteurs de la société. Les lieux de **pèlerinages** les plus importants (Banneux, Beauraing, Scherpenheuvel, Oostakker, entre autres) ont accueilli 57 % de visiteurs en moins qu'en 2019.

Les **centres de retraite** et les hôtelleries des abbayes et des cloîtres fermèrent leurs portes, à l'instar des autres pans du secteur Horeca, avec pour conséquence une baisse de 62 % des nuitées.

Tant pendant le premier (de la mi-mars à la mi-juin) que le second confinement (à partir du 2 novembre), aucune célébration liturgique n'a pu avoir lieu en public. Lors des assou-

plissements des mesures sanitaires, le nombre de participants aux célébrations fut très variable. Un nombre important de premières communions, confirmations et mariages ont été reportés à une date ultérieure. Suite aux mesures de restrictions et aux confinements, les chiffres relatifs à la pratique religieuse sont très partiels. Dès lors, il n'est pas possible de les intégrer à une analyse de leur évolution à long terme et ils ne sont pas repris dans le rapport.

En 2020, bon nombre de diocèses et de paroisses se sont, par nécessité, tournés vers les médias digitaux afin de proposer des célébrations. Ces initiatives ont rencontré un franc succès en termes d'auditeurs et de téléspectateurs. Ainsi, Cathobel, le site web de l'Église catholique en Belgique franco-





phone, a connu une fréquentation de 51.000 visiteurs mensuels avec un pic de 81.000 visiteurs en avril 2020.

Difficultés dans la collecte d'informations

Pour des questions de lisibilité et de volume, certains sujets n'ont pas été repris (mouvements de jeunesse, accueil des réfugiés, etc.). Cela ne veut pas dire que ces thèmes et les efforts des nombreux bénévoles impliqués ne méritent pas notre intérêt.

Au début de la rédaction du rapport annuel, on espérait développer des statistiques de l'Église qui illustreraient ou exposeraient certaines tendances à l'œuvre en son sein. La crise sanitaire a déçu cet espoir. En effet, les chiffres de la pratique religieuse ne peuvent être intégrés dans une évolution à long terme.

Pour les éléments sur lesquels la crise du coronavirus n'a pas eu d'impact (par exemple les nominations de prêtres ou de laïcs), les comparaisons avec les années précédentes peuvent bien sûr être faites. Pour vous permettre de faire par vous-mêmes ces comparaisons et d'établir des tendances, tous les rapports ont été réunis en un endroit unique du site internet de l'Église catholique <https://www.cathobel.be/eglise-en-belgique/rapport-annuel/>.

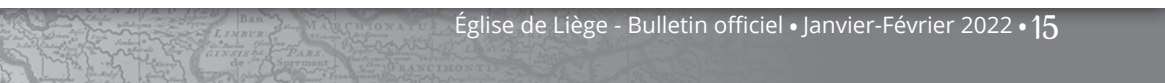
Les différents rapports annuels cumulés offrent également une image plus complète de la vie dans l'Église qu'un rapport pris individuellement, qui n'a qu'une simple valeur illustrative.

Après quatre ans, la collecte systématique d'informations au sein de l'Église reste difficile. La structure de l'Église est organisée sur base d'une grande autonomie des diocèses et des différentes organisations. Cela a pour conséquence qu'il y a peu d'uniformité dans la conservation des données et des méthodes de recensement. De plus, peu de mouvements ont l'habitude de tenir à jour des statistiques sur leur fonctionnement. En ce qui concerne les nombreux bénévoles (nombre, heures prestées...), on constate d'importantes lacunes. Si l'Église veut justifier sa pertinence sociale par des chiffres fiables, des mesures doivent être prises pour corriger ces lacunes.

*Jeroen Moens
et Stéphane Nicolas*

L'Église catholique en Belgique 2021 paru aux éditions Licap – Halewijn, rue Guimard 1, 1040 Bruxelles.

ISBN 978-94-6196-232-4 | 100 pages | 5,5 €
| Le rapport est disponible et téléchargeable via www.cathobel.be/eglise-en-belgique/rapport-annuel/.



I. Nominations pastorales

.....

- Monsieur **Éric COOPER** est déchargé de sa mission auprès de RCF-Liège. Dorénavant, il collaborera en tant que journaliste pour 1RCF (deux tiers-temps), en complément de son tiers-temps de collaborateur au Service Presse & Communication du diocèse.
- Monsieur **Guillaume GIROUL**, ordonné diacre en vue du sacerdoce le 13 novembre 2021, poursuit sa formation dans l'UP Ekklesia – Aywaille – Sprimont.
- Madame **Sandy LOUIS** rejoint la Radio Catholique Francophone (RCF) comme journaliste à mi-temps.
- Monsieur le diacre **Michel WELKENHUYZEN** accède à l'éméritat. Monseigneur Delville le remercie chaleureusement et exprime sa gratitude pour toutes les années qu'il a consacrées au service du diocèse de Liège et de l'Église de Belgique.

II. Nominations dans les équipes diocésaines

.....

1. L'équipe diocésaine pour la consultation synodale

Responsable : professeur Henri Derroitte.

Membres : Jean-Marc Drieskens, Pierre-Louis François, Jean-Pierre Leroy, Delphine Mirgoux, Sophie Muselle et Benita Mutoni.

2. L'équipe Écoute – Accompagnement – Exorcisme

Monseigneur l'évêque a nommé une nouvelle équipe « Écoute – Accompagnement – Exorcisme » sous la responsabilité de la déléguée épiscopale pour la santé, Madame Caroline Werbrouck. La composition et le mode de fonctionnement de celle-ci sont explicités dans le présent bulletin officiel et sur le site du diocèse.

III. Départs et remerciements

.....

- L'abbé **Andreas TEMME**, prêtre du diocèse de Roermond (Pays-Bas) cesse sa mission comme vicaire de l'unité pastorale de Büllingen et quittera le diocèse de Liège pour rejoindre son diocèse d'origine. M^{gr} Delville le remercie pour son service.
- H.H. **Andreas TEMME**, Priester der Diözese Roermond (Niederlande) beendet seinen Auftrag als Kaplan des Pfarrverbandes Büllingen und verlässt das Bistum Lüttich, um in sein Heimatbistum zurückzukehren. M^{gr} Delville dankt ihm für seine Dienste.

Nouveau Service "Écoute – Accompagnement – Exorcisme (EAE)"

.....

Dans notre société, des humains sont tourmentés et en grandes souffrances, désespérés, voire pour certains, sous l'influence, selon leur dire, de "possession diabolique". D'autres se sentent victimes de sorts, de malédictions ou ont joué avec la magie noire, l'ésotérisme, l'occultisme. Des relations parfois perturbées, dans leur enfance ou récentes, reviennent à la surface avec de la culpabilité marquée par une dépréciation de soi et éventuellement avec des pathologies psychiatriques.

Trop souvent, ces personnes consultent des voyants, des médiums, des marabouts, des mages qui leur coûtent des sommes folles. Ils sont parfois, aussi, rejetés, incompris ou traités de fous.

Face à ces nombreux constats, notre évêque Jean-Pierre Delville a confié l'organisation du service de l'exorcisme au Vicariat de la Santé. Après un temps de réflexion et de démarches, le Service "Écoute – Accompagnement – Exorcisme" a été créé. Il se veut être un lieu d'écoute et de discernement pour que ces personnes – qui vivent un réel combat spirituel – puissent rencontrer des personnes qui les accompagnent. Leur souffrance et leur parole seront accueillies avec l'espoir de les aider à restaurer leur vie et l'image d'un Dieu d'amour bienveillant, et afin qu'ils découvrent qu'ils ont du prix aux yeux de Dieu.

Chaque personne désireuse sera, après

contact téléphonique, reçue par un binôme d'écouter – toujours composé d'un prêtre accompagné d'un laïc et/ou d'un(e) religieux (-se) en mission d'Église – au Séminaire (40, rue des Prémontrés – 4000 Liège). Une prière sera proposée en fin de rendez-vous.

Si le processus de discernement le juge opportun, il leur sera proposé une rencontre avec le prêtre exorciste.

Ce service ne remplace pas l'accueil et l'écoute des acteurs pastoraux de première ligne. Il est présenté comme une aide spécialisée et comme un accompagnement spécifique. Pour rappel, seul le prêtre désigné par l'évêque du diocèse peut pratiquer un exorcisme à proprement parler.

Le service E.A.E. est joignable par téléphone (0471/58.82.26) ou par courriel (gae@diocesedeliege.be). Pour obtenir un rendez-vous, les personnes sont invitées à laisser un message. Elles seront recontactées dans les 24 à 48 heures. Un rendez-vous ultérieur leur sera alors proposé.

Ce service est accessible sur l'entièreté du territoire du diocèse. Néanmoins, un projet est à l'étude pour les personnes d'expression germanophone.

Nous remercions chaque personne impliquée dans ce nouveau service et leur souhaitons d'être des témoins lumineux du Christ pour les personnes se sentant dans les ténèbres.

Abbé Willy KESSEL

.....



L'abbé Willy Kessel, né le 23 septembre 1933 à Eynatten, ordonné prêtre le 14 décembre 1958 à Eupen, est décédé le 4 octobre 2021 à Saint-Vith, à l'âge de 88 ans.

Pater Willy Kessel, geboren am 23. September 1933 in Eynatten, zum Priester geweiht am 14. Dezember 1958 in Eupen, starb am 4. Oktober 2021 in St. Vith, im Alter von 88 Jahren.

„Willi wurde 1958 zum Priester geweiht, aus den Händen des lettischen Flüchtlingsbischofs Boleslas Sloskans. Von 1951 bis 1953 studierte er Philosophie an der Katholischen Universität Löwen und anschließend Theologie am Priesterseminar von Lüttich. Von 1958 bis 1960 studierte er wieder in Löwen klassische Philologie. Er wurde 1960 als Professor für alte Sprachen und Religion an die Bischöfliche Schule in St. Vith berufen und blieb dort bis 1977. Durch alle Schülergenerationen war er wegen seiner Pfeife als "Piefke" bekannt und geschätzt.

Während all dieser Jahre war er als Priester ebenfalls in Amel und im St. Vither Land, sowie in der St. Vither Klosterkirche tätig. Im September 1977 wurde Willi Kessel zum Pfarrer in Reuland berufen. Nach und nach wurden ihm ebenfalls die Pfarren von Ouren und Auel-Steffeshausen anvertraut. Auch nach seiner Pensionierung wirkte er weiterhin als Priester und Seelsorger im Pfarrverband Burg-Reuland.

„Gott führt sein Volk zusammen, sagte er in einem GE-Interview. Wir meinen, er wäre dazu nicht in der Lage. Daher meinen wir, wir müssten viel organisieren, um es an seiner Stelle zu tun“.

Dechant Claude Theiss schreibt über Willi: „Sowohl Ernst als auch Humor, Gelassenheit als auch Eifer, Schweigen als auch Reden, erdverbunden und zugleich bei Gott sein, waren Eigenschaften, die sich bei Willi Kessel zu einer "guten Mischung" vereinten. Der Verstorbene war ein unermüdlicher Arbeiter, ein Mann der Tat, der keine Bequemlichkeit kannte, immer auf den Beinen war und in Treue und mit Freude für die Menschen und für Gott da war.“

Der Leiter des Pfarrverbandes Reuland, Pastor Batty Hack, betonte die Freundschaft, die ihn und andere mit dem Verstorbenen verbunden hat: „Er stellte nie sich selbst in den Mittelpunkt, sondern zeigte den Menschen, dass der Herr die Mitte ist, an der es sich auszurichten gilt.“

Willi gab sein Bestes in seinem Dienst als Priester, den er mit Eifer und Herzlichkeit, mit Sinn für den Dienst an unserer Ortskirche und mit Sinn für die Freundschaft zu seinen Brüdern und Schwestern ausübte.“

*† Jean-Pierre Delville,
évêque de Liège*

Père Alberto GABBIADINI

.....



Le Père Alberto Gabbiadini, né à Nembro en Italie le 25 décembre 1926, ordonné prêtre à Lessines le 12 avril 1953, est décédé le 18 octobre 2021 à l'âge de 95 ans.

« Après sa formation au noviciat des Lazaristes, c'est-à-dire auprès de la Congrégation de la Mission, à Paris, il a étudié la théologie à la Faculté des Jésuites à Louvain. Il a été envoyé au service du diocèse de Tournai, puis au diocèse de Liège en 1966. Il a été nommé vicaire dominical à Saint-Barthélemy à Liège, ensuite au Thier-à-Liège et à Sainte-Croix. Il s'est toujours intéressé à la problématique de l'immigration. À partir

de 1987, il a fondé le Centre de formation en informatique pour personnes sans emploi (ENAIP au Pays de Liège) dans le quartier Saint-Léonard. Il s'est investi avec cœur et détermination dans la création, la direction et le soutien inconditionnel de ce centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle. J'ai pu visiter ce centre en 2019 et cela a suscité tout mon intérêt et toute mon admiration. En 2001, le P. Alberto a été admis à la pension et a résidé au domaine de Berny à Neupré. »

*† Jean-Pierre Delville,
évêque de Liège*

Abbé Jean GODARD

.....



L'abbé Jean Godard, né à Herve le 27 juin 1922, ordonné prêtre le 29 juin 1947 à Liège, est décédé à Liège le 23 octobre 2021 à l'âge de 99 ans.

« Il avait fêté ses 99 ans et ses 74 ans de sacerdoce en juin dernier. En juillet, malgré la maladie qui le handicapait très fortement de la vue, il avait encore, « au pied levé » présidé l'eucharistie dominicale et assuré une homélie. Le dimanche ou le samedi, il venait concélébrer dans l'une des églises de l'UP Alleur-Awans.

La semaine précédente son décès, suite à une mauvaise chute, il avait été opéré avec succès et préparait son retour. Jusqu'au bout, il a conservé son intelligence, sa bonne

humeur, sa clarté de jugement. Puisse le Seigneur accueillir près de lui Jean qui a servi avec courage jusqu'au bout et avait tellement célébré l'eucharistie qu'il en était tellement empli.

L'avoir servi à l'autel durant 27 ans a été pour moi une grâce incommensurable. »

Luc Mahiels

« Il était l'aîné des prêtres de notre diocèse. Il avait obtenu la candidature en philosophie et lettres à l'Université catholique de Louvain en 1942 et le baccalauréat en philosophie en 1943. Il a ensuite étudié la théologie au séminaire de Liège. Après son ordination presbytérale en 1947, il a été nommé professeur à l'école normale de Theux et il est resté à ce poste d'enseignement pendant douze ans. Il a commencé la pastorale paroissiale en 1959 comme vicaire à Fléron ; en même temps, il était nommé professeur de religion à Sainte-Julienne à Fléron. En 1964, il était envoyé à Clermont-sous-Huy comme curé et était désigné comme professeur de religion à l'Institut de la Providence à Jemeppe. En 1967, il a été nommé curé d'Ouffet ; en 1971, il était envoyé comme curé de Saint-Séverin en Condroz, ainsi que de Villers-le-Temple en 1986. Il a été admis à la pension en 1989. Il s'est engagé partout au service de la pastorale de la jeunesse : comme aumônier de l'Unité scout à Fléron et au Patro des filles ; puis au Patro de Clermont-sous-Huy et à celui d'Ouffet.

Comme prêtre auxiliaire dans l'UP d'Alleur-Loncin-Xhendremael, il a continué à rendre de grands services dans la liturgie jusqu'à son dernier souffle. Il manifestait à tous sa foi et sa fidélité à son ministère, son intelligence et sa bonne humeur. »

*† Jean-Pierre Delville,
évêque de Liège*

Abbé Jean-Marie BIENVENU

.....



L'abbé Jean-Marie Bienvenu, né à Autre-Eglise (Brabant wallon) le 18 août 1934, ordonné prêtre le 28 juin 1970 à Liège, est décédé à Liège le 27 octobre 2021 à l'âge de 87 ans.

« Avant d'entrer au Séminaire, Jean-Marie a été journaliste, de 1959 à 1965. Après ses études de séminaire, il a obtenu le

baccalauréat en théologie à l'Université catholique de Louvain. En 1970, il a été nommé vicaire à la paroisse Ste-Foy à Liège. En 1972, il est devenu vicaire à la Collégiale Notre-Dame de Huy; en 1973, il a été nommé professeur de religion à l'Athénée de Huy, charge qu'il a occupée jusqu'en 1992.

Il a été rédacteur du périodique diocésain Église de Liège sous l'épiscopat de M^{gr} Housiau, de 1986 à 2001. Il s'y est distingué par ses articles faisant le lien entre l'évangile et la vie quotidienne. Il avait à cœur de suivre la spiritualité de saint François d'Assise et de vivre pauvrement. En 1981, il a été nommé curé de Marneffe, en Hesbaye. En 1989, il a été nommé curé de Saint-Séverin en Condroz. Il est devenu vicaire dans l'Unité pastorale du Condroz en 2003, poste qu'il a occupé jusqu'en 2016, année où il a été admis à la pension. Jean-Marie a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre, qu'il a exercé avec souci apostolique, engagement spirituel et sens de l'amitié. »

*† Jean-Pierre Delville,
évêque de Liège*

Ces derniers mois, on nous a également fait part du décès de :

- Sœur **Gonzague POLKE**, de la Communauté des Sœurs des Pauvres de saint François est décédée le dimanche 17 octobre 2021 à l'âge de 93 ans.
- Frère **Manuel Akamine ASATO**, né à Lima (Pérou) le 23 mars 1948, moine bénédictin au Prieuré Saint-Remacle de Wavreumont, où il avait fait profession le 11 juin 1994 et avait été ordonné prêtre le 30 novembre 2013, est décédé à Malmedy le 7 novembre 2021.
- Mademoiselle **Anny DE DEYN**, Servante de la Vierge des Pauvres, née le 21 septembre 1932 à Sint-Gilles, Dendermonde, est décédée le lundi 8 novembre 2021 à Banneux, à l'âge de 89 ans.

Si vous souhaitez plus d'informations biographiques à leur sujet, merci de vous rendre sur le site de l'évêché, à l'adresse <https://www.evechedeliège.be/avis-de-deces/>.

1-2 janvier 2022 (Épiphanie) : Jeunes Églises d'Afrique

Cette collecte est faite en faveur des jeunes Églises d'Afrique, plus particulièrement celles du Congo, du Rwanda et du Burundi, pays où l'Église joue un rôle décisif dans des situations critiques. Ces nations comptent sur nous et leurs chrétiens nous manifestent volontiers leur foi. Leur joie de vivre nous paie en retour. Leur témoignage nous encourage à aider les églises de leur pays. Merci d'avance pour votre générosité !

5-6 février 2022 : Soutien des Services diocésains

Les Services diocésains sont la colonne vertébrale de notre diocèse. Ils accompagnent les 554 paroisses et les 71 Unités pastorales de notre diocèse ; ils forment et accompagnent les animateurs pastoraux, les professeurs de religion et les catéchistes ; ils soutiennent la pastorale des migrants, des jeunes, des familles ; ils exercent la tutelle sur les fabriques d'églises ; ils accompagnent les asbl. Tout cela nécessite des moyens financiers importants. En soutenant tous ces services, vous soutenez le déploiement de notre pastorale et le rayonnement de l'Évangile dans notre diocèse. Merci de soutenir la colonne vertébrale de notre diocèse, pour que celui-ci n'ait pas de mal au dos !

1.-2. Januar 2022 (Erscheinung des Herrn): Für die jungen Kirchen Afrikas

Diese Kollekte dient der Unterstützung der jungen Kirchen in Afrika, insbesondere im Kongo, in Ruanda und Burundi, wo die Situation weiterhin sehr schwierig ist und die Kirche eine wichtige Rolle spielt. Diese Nationen zählen auf uns, und ihre Christen offenbaren bereitwillig ihren Glauben. Ihre Lebensfreude entlohnt uns für unser Engagement. Ihr Glaubenszeugnis ermutigt uns, den Kirchen ihres Landes zu helfen. Vielen Dank im Voraus für Ihre Großzügigkeit!

5.-6. Februar 2022: Unterstützung der Bistumsdienste

Die Diözesandienste sind das Rückgrat unseres Bistums. Sie begleiten 554 Pfarren und 71 Pfarrverbände in unserer Diözese. Sie begleiten und bilden Pastoralanimatoren, Religionslehrer und Katecheten aus. Sie unterstützen die Seelsorge von Migranten, Jugendlichen und Familien. Sie unterstützen und leiten die Kirchenfabriken an, begleiten die VoGs. All dies erfordert erhebliche finanzielle Mittel. Indem Sie all diese Dienste unterstützen, ermöglichen Sie die Entfaltung unserer Seelsorge und das Wirken des Evangeliums in unserem Bistum. Vielen Dank für Ihre Unterstützung dieses Rückgrats, damit unser Bistum keine Rückenschmerzen bekommt!

Table des matières

Mot de l'Évêque - Wort des Bischöfs 2

Le synode ou le chemin parcouru ensemble..... 2

Die Synode oder der gemeinsam zurückgelegte Weg..... 3

Agenda de l'Évêque 5

Fabriques d'église 6

I. Vœux 6

II. De l'importance de toujours convoquer le bourgmestre aux réunions du conseil..... 7

III. Comptes 2021 : instructions et planning de dépôt à l'évêché..... 7

IV. Indexation des salaires depuis octobre 2021 8

V. Marchés publics : nouveaux seuils européens applicables 9

VI. Rappel de nos coordonnées de service 10

Calendrier du fabricant 2022..... 11

Vie d'Église 12

Rapport annuel de l'Église catholique 12

Nominations 16

I. Nominations pastorales..... 16

II. Nominations dans les équipes diocésaines..... 16

III. Départs et remerciements 16

Vicariat de la Santé..... 17

Nouveau Service « Ecoute – Accompagnement – Exorcisme »..... 17

Notices de décès..... 18

Collectes prescrites – Vorgeschriebene Kollekten 22

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS

Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le **lundi 17 janvier 2022** pour le numéro de mars-avril 2022 au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 100^e année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Ralph SCHMEDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Marc DAHM

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

Éric de BEUKELAER, Mgr Jean-Pierre DELVILLE,
Damien HONNAY, Philippe LAMALLE,
Carmelina VOLPE.

RÉDACTION – ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat: communication@evechedeliege.be
Direction: ralph.schmeder@evechedeliege.be
ou ralph.schmeder@rcf.be

MISE EN PAGE & IMPRESSION

Imprimerie Raymond Vervinck&fils
Rue de la Câblerie 9 (Coronmeuse), 4000 LIÈGE
Tél.: 04/343.33.86 – www.vervinck.com

ABONNEMENTS:

« DIMANCHE – EGLISE DE LIÈGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIÈGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement simple papier: 45 €
 - Abonnement soutien papier: 79 €
- Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357

au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIÈGE –
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement individuel: 30 €
- Abonnement de soutien: 50 €
- Abonnement pour l'étranger: 40 €

Par virement sur le compte
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
au nom de l'Évêché de Liège asbl
Contact: Secrétariat Économat
Tél.: 04/230.31.62

14/10 : Conférence « De la COP21 à la COP26 » par François Gemenne à la cathédrale Saint-Paul



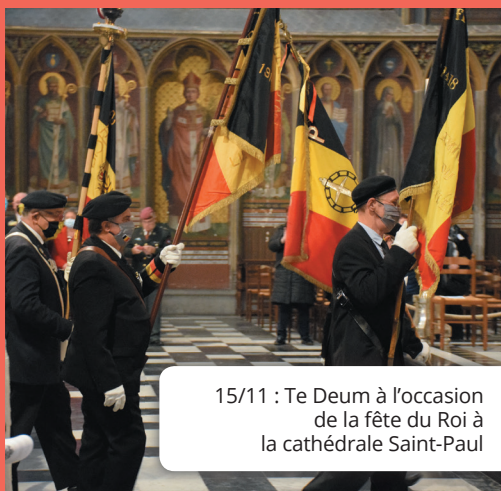
17/10 : Séance et messe de lancement du synode sur « La Synodalité » à la cathédrale Saint-Paul

21/10 : Concert interculturel « Exode vers l'autre » à la Collégiale Saint-Barthélemy



27/10 : Rencontre à Butgenbach des responsables d'Action chanteurs à l'étoile pour Ostbelgien

13/11 : Ordination diaconale de Guillaume Giroul à Aywaille



15/11 : Te Deum à l'occasion de la fête du Roi à la cathédrale Saint-Paul